Planifier l'apprentissage

Le but de cette activité est d'**établir un parcours d'apprentissage**: c'est-à-dire de se fixer un **but** (atteignable et perçu comme tel), de construire une **progression** pour aller d'un point de départ au but.

Clarifier le contexte d'apprentissage :
La formation aux compétences professionnelles liées à la trace écrite se déroule sur les deux années du master MEEF, pour les parcours Biotechnologie et Sciences de l'Ingénieur. L'apprentissage de l'élaboration d'une trace écrite se fait progressivement : d'abord par modification d'une trace écrite, avant de le faire en partant de la « page blanche ». L'apprentissage de la démarche d'élaboration d'une trace écrite est, elle-même, précédée par l'apprentissage d'une démarche d'expertise d'une trace écrite. Ces démarches demandent à être particularisées dans le cas des traces écrites individuelles et celui des traces écrites collectives.

Je décide, dans un premier temps, de centrer ma tâche de conception sur la **démarche d'expertise d'un document de leçon**, tel que le polycopié de cours ou le manuel scolaire. J'envisage ensuite de m'appuyer sur cette planification pour élaborer l'ensemble de la progression. Ce choix repose sur le fait que je distribue, à mes étudiants*, des traces écrites lors de mes enseignements. Ces instances me permettront d'illustrer les savoirs abordés et de mettre en application les savoir-faire associés.
Mes étudiants* ne sont pas tout à fait novice en matière d'expertise de documents. Ils ont préalablement suivi une Unité d'Enseignement de didactique générale au cours de laquelle je leur ai notamment enseigné une démarche d'analyse didactique d'un savoir, à partir d'une ressource de référence donnée. Ce savoir procédural est une composante de la démarche d'expertise.

A partir de toutes ces considérations, j'ai modifié la carte des formats de connaissance précédente pour en établir une nouvelle, plus pertinente : c'est-à-dire qui me soit plus *justement* utile dans la tâche de planification à venir.

(*) : J'utilise ici une expression courante chez les enseignants, qu'il faut traduire par : « les étudiants qui suivent les enseignements que je dispense ».

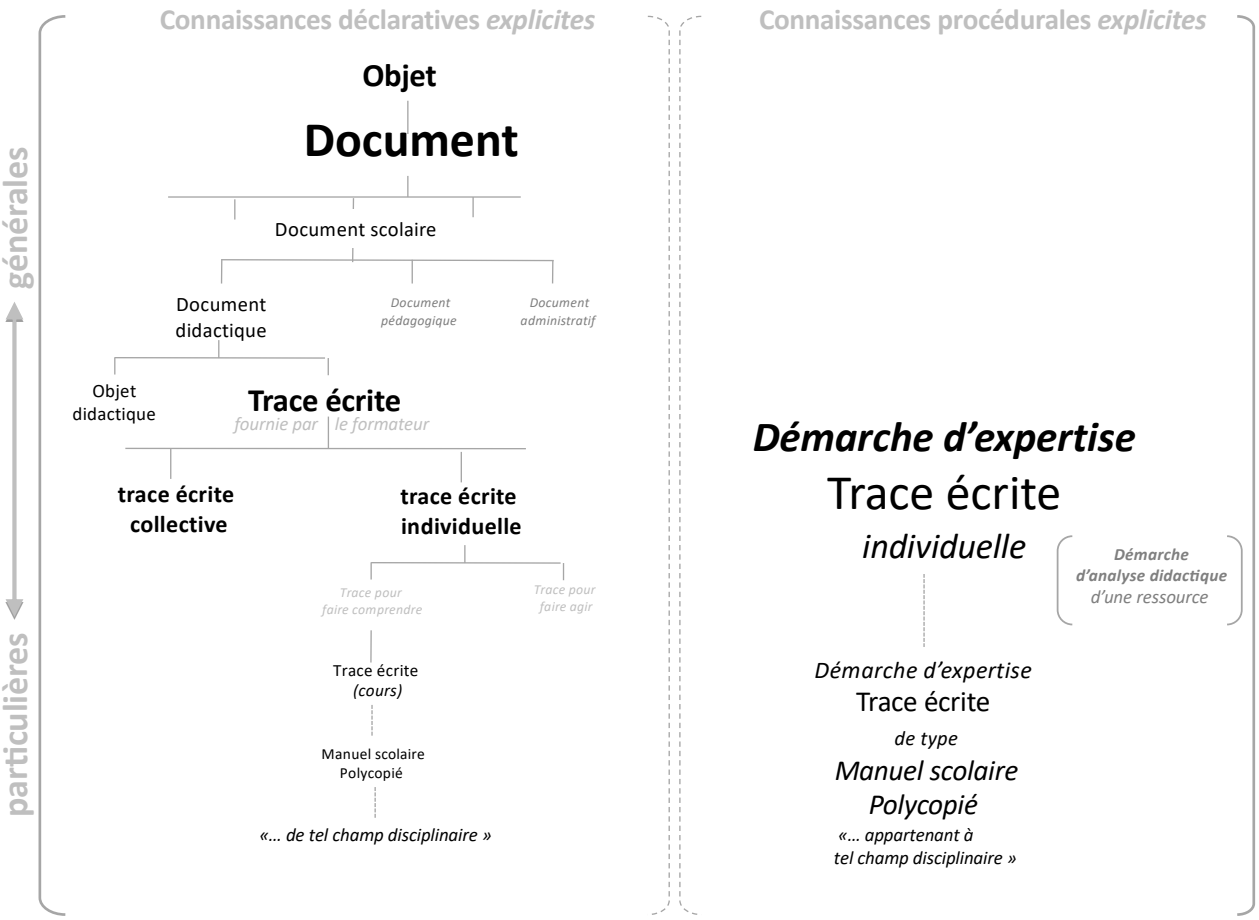

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

Définir un but d'enseignement-apprentissage

Planifier l'enseignement-apprentissage

Se fixer un but d'apprentissage :
Expertiser une trace écrite sous-tend une référence : la « bonne » trace écrite, c'est-à-dire le « bon » document. Cet aspect renvoie à la théorie de Grice (dans Tricot et al., 2016).
Je me suis donc fixé deux **formats-BUT** : le **concept** de « bonne » trace écrite individuelle de type polycopié et celui de **démarche** d'expertise d'une trace écrite individuelle de type polycopié.

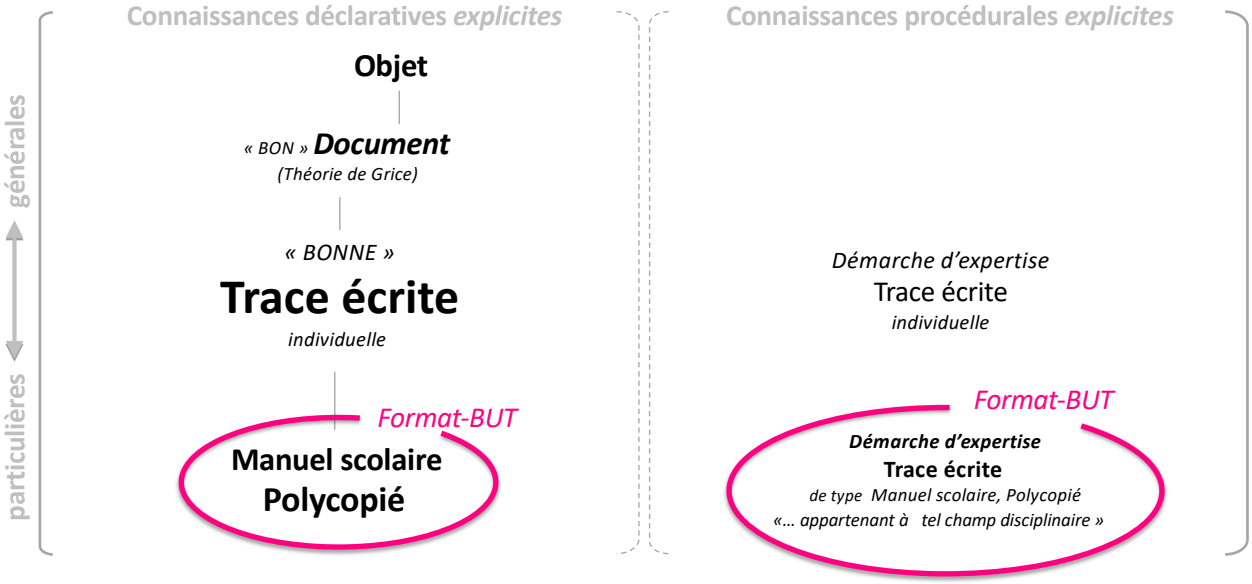

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

Esquisser
l'itinéraire d'apprentissage

Planifier l'enseignement-apprentissage

Faire des choix stratégiques :
Le choix précédent d'associer un format-BUT déclaratif au format-BUT procédural repose aussi sur le principe énoncé par Jérôme Bruner (1998) * : « la compréhension de la solution doit précéder sa production ». Aussi, je fais le choix de proposer un apprentissage du format-BUT procédural à partir du format-BUT déclaratif via un processus de procéduralisation.

La question qui se pose maintenant concerne l'élaboration du format-BUT déclaratif : approche bottum-up ou top-down, voire une approche hybride. Mon choix est de celui d'une approche top-down: élaborer le concept de trace écrite via un processus de particularisation du concept de document** (sous-concept d'Objet).
Ce choix repose sur ma volonté de faire élaborer en premier lieu une caractéristique fondamentale: l'acceptabilité (acceptation) d'un document (par voie de conséquence, d'une trace écrite). En effet, un polycopié de cours est d'abord et avant un assemblage de feuilles de papier avec des inscriptions dessus; c'est l'étudiant qui décide d'en faire un support d'apprentissage (il peut en faire autre chose, comme du brouillon, caler un meuble, etc. … ou ne pas l'emporter). Selon Tricot et al. (2016), un document est avant tout un objet qui porte une intention communicative et intention mnésique et qui sont reconnues comme telles par les usagers du document (en l'occurrence les étudiants).
Mon choix a une double portée :

- créer un besoin d'apprentissage : comment rendre cet objet acceptable ? Autrement dit, c'est quoi un « bon document » ? (engagement motivationnel)
- faire prendre conscience qu'en technologie, l'objet technologique est un document didactique, porteur de la connaissance (au sens de Suzanne Briet et son exemple de l'antilope), et qui relève d'un travail didactique dans son choix et son utilisation.

(*) : "Le développement de l'enfant : savoir faire, savoir dire". PUF. 1998. p. 263.
Principe validé par de nombreuses études : (e.g. Carroll, 1994 ; Miller, Lehman, & Koedinger, 1999 ; Paas & van Gog, 2006 ; Reisslein, Atkinson, Seeling, & Reisslein, 2006).
(**) : Tricot, A., Sahut, G., & Lemarié, J. (2016). *Le document: communication et mémoire*. De Boeck Superieur..

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/

Afin de favoriser l'engagement motivationnel, je choisis de questionner le rapport de mes étudiants, et futurs enseignants, à la trace écrite (et notamment celle des polycopié de cours que je leur distribue). Cette tâche d'apprentissage est là pour soutenir un processus de prise de conscience généralisant.

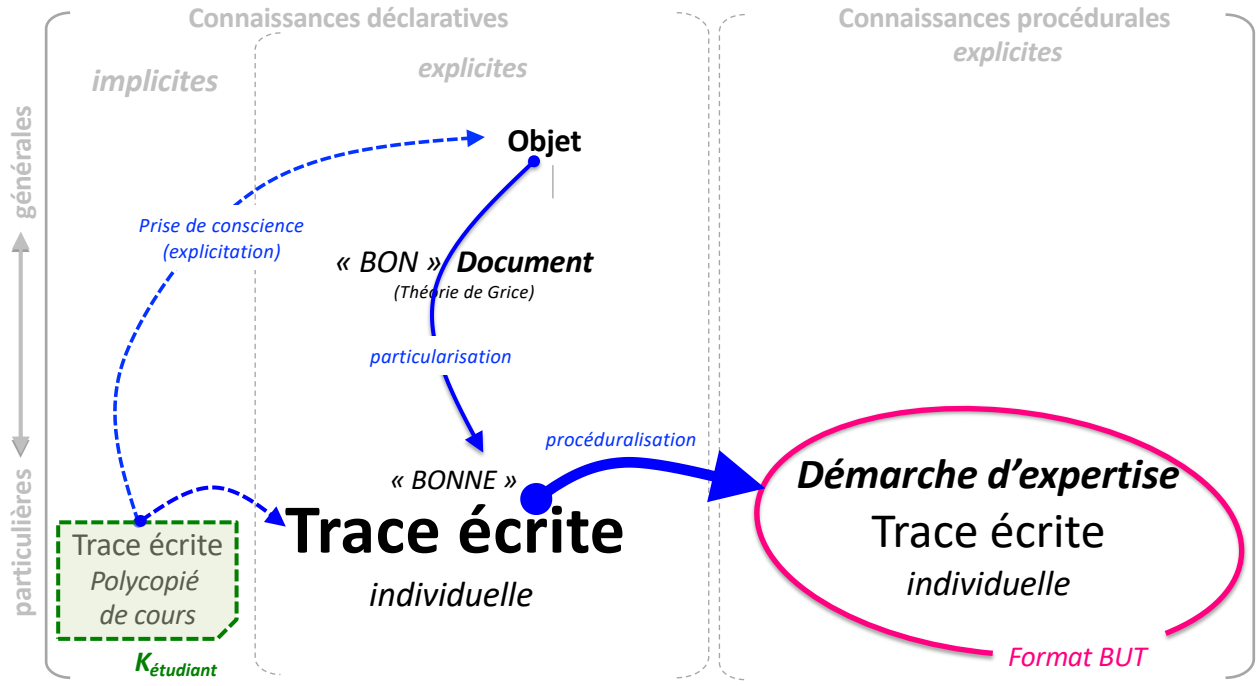

Cet ensemble de choix me conduit à esquisser un parcours d'apprentissage qui s'articule autour de 5 processus d'apprentissage ….

Parcours d'apprentissage de la *démarche d'expertise d'une trace écrite*

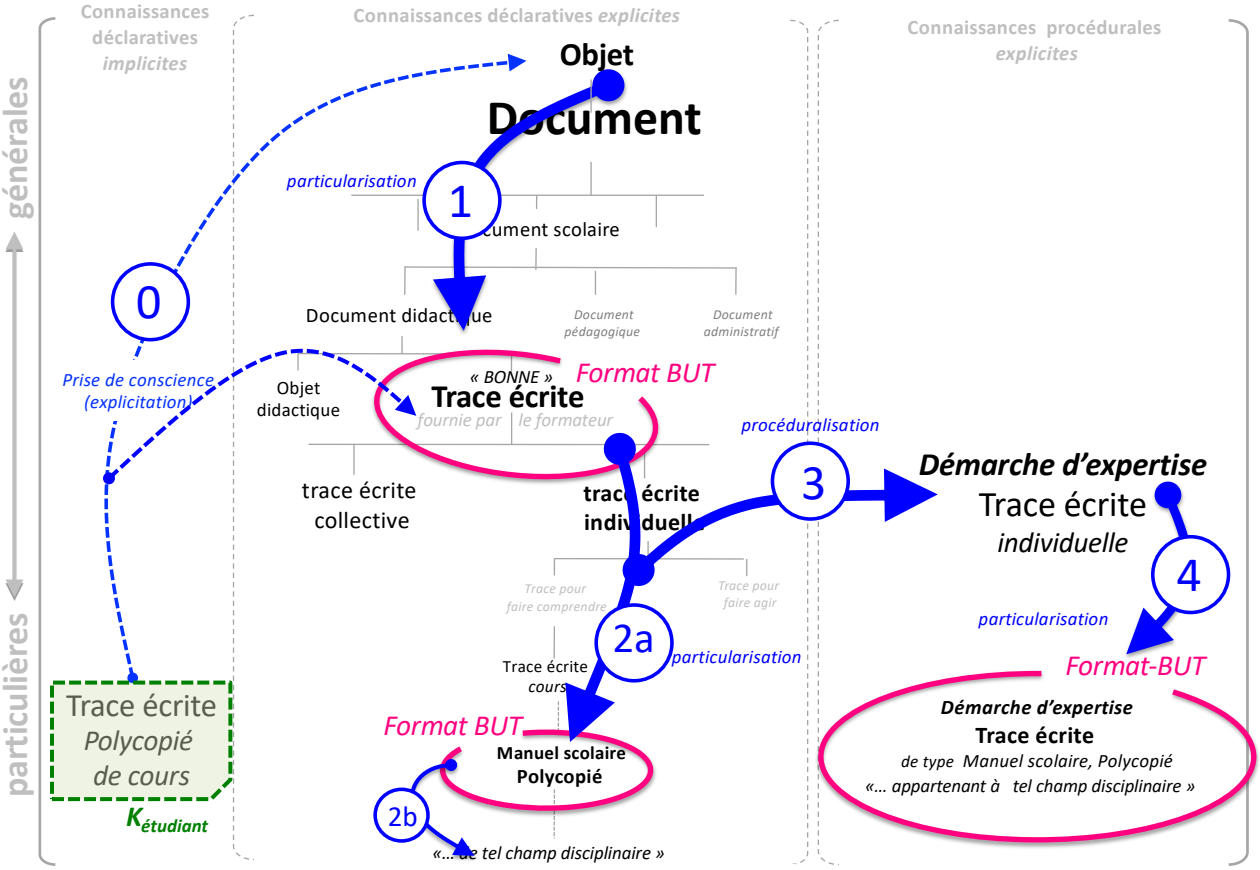

Source site web IP3A : https://blogs.univ-tlse2.fr/ip3a/